



ANTHÉA CONSEILS

AMÉLIORONS ENSEMBLE

Nos fiches techniques



AUDIT DE LABELLISATION «ALSACE EXCELLENCE»

LE LABEL « ALSACE EXCELLENCE » C'EST QUOI ?

Le label «Alsace Excellence» a pour objet de promouvoir l'Alsace et ses entreprises en s'appuyant sur un référentiel qui rend l'excellence « vérifiable ». Il permet de prouver ses compétences en matière de performance économique, d'éthique et de responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

L'ambition du label «Alsace Excellence» est de :

- ✓ *Faire rayonner l'excellence des entreprises alsaciennes,*
- ✓ *Attester l'excellence via un audit,*
- ✓ *Rassembler les meilleurs pour promouvoir une Alsace qui excelle*



LA LABELLISATION :

Elle est décernée après un audit tierce partie réalisé par un cabinet agréé et après décision de la commission « Alsace Excellence ». Le label est accordé à l'entreprise pour une durée de 3 ans.

**ANTHEA CONSEILS EST AGRÉÉ COMME CABINET
POUR LES AUDITS DE LABELLISATION ALSACE EXCELLENCE**

POURQUOI SE FAIRE LABELLISER ?

- ✓ *Pour valoriser son ancrage local et fédérer ses parties prenantes autour d'un projet porteur de sens : la responsabilité économique, sociale et environnementale de l'entreprise ;*
- ✓ *Pour bénéficier d'un regard indépendant au travers d'une évaluation et d'un audit tierce partie ;*
- ✓ *Pour valider le niveau obtenu, valoriser les efforts et les actions entrepris par l'entreprise, et déceler les pistes de progrès ;*
- ✓ *Pour fédérer les équipes et accroître la fierté d'appartenance à l'entreprise et au territoire au travers des valeurs véhiculées par le label ;*
- ✓ *Pour rejoindre le réseau des entreprises Alsaciennes labellisées et bénéficier des échanges au travers des animations, des rencontres, des partages d'expériences ;*
- ✓ *Pour démontrer son engagement sociétal (RSE), une exigence de plus en plus présente dans les appels d'offres publics et privés ;*
- ✓ *Pour conduire sa démarche de responsabilité sociétale en s'appuyant sur un référentiel, opérationnel, simple, adapté aux réalités des entreprises, y compris les plus petites d'entre elles.*



Les résultats attendus :

- ✓ *Un avantage concurrentiel ;*
- ✓ *L'amélioration de sa réputation ;*
- ✓ *L'amélioration de sa marque employeur ;*
- ✓ *L'amélioration de l'image de marque et de la notoriété ;*
- ✓ *Un projet commun, porteur de sens pour les salariés ;*
- ✓ *L'amélioration des conditions de travail ;*
- ✓ *L'amélioration de la performance globale.*

Comment procéder ?

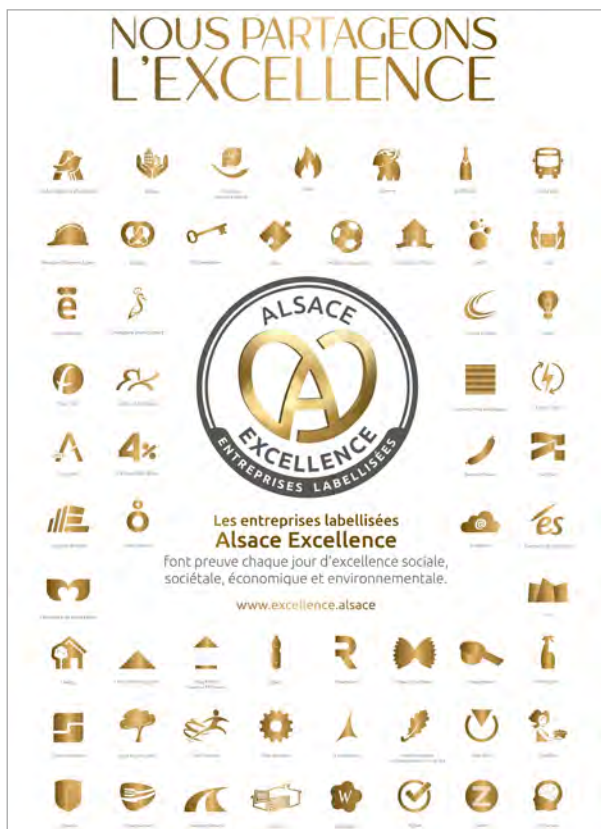
- ✓ *Faire acte d'intérêt auprès de la commission «Alsace Excellence» ;*
- ✓ *Réaliser l'auto-évaluation de l'entreprise sur la base de la grille d'audit du référentiel ;*
- ✓ *Déposer son dossier et faire acte de candidature auprès de l'ADIRA ;*
- ✓ *Solliciter un cabinet agréé par la commission Alsace Excellence pour réaliser l'audit de labellisation ;*
- ✓ *Réaliser l'audit de labellisation.*





ANTHÉA CONSEILS à vos côtés pour :

- ✓ Réaliser votre audit de labellisation.



Pourquoi choisir ANTHÉA CONSEILS :

- ✓ L'ADIRA, autorité organisatrice du label Alsace Excellence a validé l'agrément d'ANTHEA Conseils pour la réalisation des audits de labellisation correspondants.
- ✓ Les auditeurs ANTHEA Conseils sont des professionnels de l'audit et de l'évaluation RSE. Ils bénéficient d'une expérience de manager ou de dirigeant en entreprise.
- ✓ Avant d'auditer, ils ont appris à manager, diriger des équipes ou des entreprises.



ANTHÉA CONSEILS

AMÉLIORONS ENSEMBLE



ANTHÉA CONSEILS

AMÉLIORONS ENSEMBLE

WWW.ANTHÉA-CONSEILS.COM

ANTHÉA CONSEILS

279 chemin de Joutecrôt

69400 ARNAS

+33 (0)6 80 31 16 32

+33 (0)4 74 69 42 65

fbouliteau@anthea-conseils.com

